

Réunion DGA SEREBC

FO alerte sur la charge de travail et sur les effectifs

La réunion multilatérale du SEREBC, du 14 avril 2026, a permis de faire un point global sur la situation du service, tant sur le plan des ressources humaines que sur l'activité, les organisations et les conditions de travail.

FO Défense était représentée par Alexandre LE BUHAN.

- **Sur le plan des effectifs**, le service compte 250 ETPP au 31 décembre 2025. Toutefois, plusieurs départs importants seront à anticiper, avec notamment 9 départs en retraite déjà programmés. Dans un contexte de difficultés de recrutements, ces départs devraient être compensés, en partie, par une montée en compétence interne plutôt que par des recrutements externes. Cette situation fait peser un risque réel de surcharge de travail sur les équipes.

Les mouvements internes et les réorganisations se poursuivent, avec un impact particulier sur l'encadrement.

FO Défense alerte sur la nécessité de stabiliser les équipes et de ne pas accentuer la pression déjà forte sur les cadres et agents.

- **Concernant les avancements**, les perspectives restent toujours très limitées. Peu d'évolutions ont été observées et les projections, pour 2026, ne laissent pas entrevoir d'amélioration significative. Cette situation renforce le sentiment de manque de reconnaissance chez les agents.
- **En matière de formation**, le bilan 2025 est globalement satisfaisant, mais plusieurs difficultés persistent. Les besoins ne sont pas toujours anticipés à la hauteur de la charge réelle et les agents doivent reformuler leurs demandes lorsque les formations n'ont pas pu être réalisées.
FO Défense a insisté sur la nécessité d'une politique de formation structurée et anticipée.
- **Pour ce qui est du télétravail**, **FO Défense** constate une évolution avec la mise en place d'un processus dématérialisé depuis décembre 2025, facilitant les démarches et le suivi. Toutefois, des points de vigilance subsistent, notamment concernant les horaires applicables, qui doivent rester ceux du site, en particulier pour la couverture en cas d'accident du travail.
FO Défense demande une concertation sur le guide du télétravail et appelle à une attention particulière pour les agents en situation de fragilité.



L'activité du service reste soutenue et devrait continuer à croître en 2026, notamment avec l'augmentation des crédits et du nombre de marchés, ainsi que les transferts de missions en cours.

Dans ce contexte, **FO Défense** alerte sur le décalage entre les missions confiées et les moyens humains disponibles.

- Par ailleurs, de nombreux projets liés **aux systèmes d'information et à l'intelligence artificielle** sont en cours de déploiement. S'ils peuvent constituer des leviers d'amélioration, ils nécessitent un accompagnement adapté, notamment en matière de formation, afin d'éviter une charge supplémentaire pour les agents.
FO Défense note le travail mené par la DGA-DRH sur l'IA dans le fonctionnement de la DGA avec les organisations syndicales.
- **Enfin, en matière de santé et de conditions de travail**, plusieurs actions de prévention ont été engagées, notamment sur les risques psychosociaux.
FO Défense souligne l'importance de traduire ces démarches en mesures concrètes et visibles pour les agents, et reste vigilante sur les situations individuelles, notamment celles liées à la santé ou à des restructurations.

EN CONCLUSION, FO Défense constate la dégradation progressive des conditions de travail liée à l'augmentation de la charge, à des effectifs contraints et à un manque de reconnaissance.

FO Défense demande des mesures concrètes pour renforcer les effectifs, améliorer la gestion des ressources humaines, structurer la formation et garantir de meilleures conditions de travail pour l'ensemble des agents

PARIS, le 27 avril 2026

SYNDIQUEZ VOUS.  REJOIGNEZ FO-DEFENSE !

